

**PROCÈS VERBAL ET
COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 11 décembre 2018 - 19H00**

Étaient présents, tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

Mesdames Charline DENIS, Patricia WACH, Marylise BAILLEUL et Monsieur Alain KEMPYNCK, absents excusés ayant donné procuration.

Monsieur Patrice OPIGEZ, absent,

Monsieur Arnaud FIGENWALD est nommé secrétaire de séance.

=====

1) Compte rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2018

Madame le Maire invite le Conseil à adopter le compte rendu du Conseil Municipal du 25 septembre 2018.

Monsieur DELBARRE remercie le Conseil d'avoir étudié le projet de sécurisation du domaine public à l'angle de la rue Edouard Vaillant et de la rue Jules Guesde mais regrette d'en avoir eu connaissance lors du Conseil Municipal.

Adopté à l'unanimité

2) Compte rendu des décisions prises par le Maire

Madame le Maire invite le Conseil à prendre note des décisions prises dans le cadre de sa délégation.

- **Décision 49** : Monsieur DELBARRE demande si une solution amiable a été trouvée avec le propriétaire ? Madame le Maire affirme que non.
- **Décision 50** : Monsieur DELBARRE demande pourquoi engager une procédure pénale pour ce propriétaire et pas pour celui de la décision 49 ? Madame le Maire précise que ce dossier n'arrive pas à être solutionné.
- **Décision 51** : Monsieur DELBARRE souhaite savoir si les entreprises retenues sont Beuvrygeoises. Madame le Maire répond que non. Les entreprises Beuvrygeoises ne répondent pas aux appels d'offres, malgré notre volonté de les

voir travailler pour la commune.

- **Décision 64** : Monsieur DELBARRE demande quel est le public concerné pour les 15 places de la programmation de la Comédie de Béthune ? Madame GIBON précise que les places sont offertes au club « SODA ».

3) Exercice budgétaire 2018 – Budget principal – Décision modificative n°2

Monsieur Voltaire BOUQUE informe le Conseil que dans le cadre de l'achat de 6 panneaux d'affichage libre pour les associations et de buts pour le terrain de foot, qu'il convient d'ajuster les crédits de différentes opérations d'investissement, au budget primitif 2018.

Monsieur DELBARRE demande où seront situés les panneaux d'affichage ? Madame le Maire précise qu'ils seront mis à disposition dans différents endroits de la ville, conformément à la réglementation.

Adoptée à l'unanimité

4) Créances irrécouvrables – Admissions en non-valeur

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le Conseil à admettre en non-valeur la somme de 753,43€ résultant de créances qui n'ont pu être recouvrées malgré les poursuites.

Adoptée à l'unanimité

5) Autorisation budgétaire spéciale

Monsieur Voltaire BOUQUE invite le Conseil à adopter l'autorisation budgétaire spéciale qui consiste à ouvrir les crédits d'investissement pour 2019 dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent. Cette autorisation concerne l'aménagement du square Quinty pour un montant de 410 000€ HT.

Monsieur DELBARRE regrette que le budget soit établi avant de le présenter aux riverains comme évoqué lors de la commission travaux. Madame le Maire indique qu'une réunion publique est programmée.

Adoptée à la Majorité

4 abstentions (Madame Christine BRASSE, Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

6) Politique Ville 2019 – Manger-Bouger

Madame le Maire invite le Conseil à valider le plan de financement.

Monsieur MOREL demande pourquoi ce n'est pas le SIVOM qui s'occupe de la cantine ? Madame le Maire précise qu'il s'agit d'animation, le SIVOM s'occupe uniquement de la livraison des repas.

Adoptée à la Majorité

3 abstentions (Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

7) Politique Ville 2019 – Animation de la salle Utrillo et Kiosqu'info

Madame le Maire invite le Conseil à valider le plan de financement.

Monsieur DELBARRE rappelle que ces actions visant à favoriser l'employabilité des jeunes est un excellent projet au vue de la conjoncture actuelle.

Adoptée à l'unanimité

8) Politique Ville 2019 – Résidence d'artistes

Madame GIBON invite le Conseil à valider le plan de financement.

Monsieur DELBARRE estime que le projet représente un coût financier important qui n'est pas prioritaire pour le moment. Madame le Maire précise que les jeunes sont très intéressés par ces actions de SLAM.

Adoptée à la Majorité

4 contre (Madame Christine BRASSE, Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

9) Cadre national d'utilisation de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville – Signature d'un avenant à la convention

Dans le cadre de l'abattement de TFPB dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, Madame le Maire sollicite l'accord du Conseil pour la signature des avenants aux conventions initiales avec l'Etat, la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane et les Bailleurs Sociaux (SIA Habitat, Pas-de-Calais Habitat, Habitat Hauts-de-France et Maison et Cités).

Monsieur DUMONT demande si un bilan a été fait ? Madame le Maire répond que suite à la rencontre avec chaque bailleur, un bilan des actions menées, une critique des actions et un nouveau programme ont été établis pour les années à venir.

Monsieur DELBARRE précise que les pré-bilans n'ont pas été présentés en commission. Madame le Maire informe que les pré-bilans ont été établis par les personnes concernées notamment Madame DENIS en charge de la politique de la ville.

Adoptée à la Majorité

4 abstentions (Madame Christine BRASSE, Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

10) Fonds de Travaux Urbains (F.T.U.) – Signature d'une convention avec le Conseil Régional des Hauts de France

Madame le Maire invite le Conseil à reconduire le Fonds de Travaux Urbains pour un montant de 60 000 €.

Monsieur MOREL demande la liste des travaux réalisés. Madame le Maire précise que la liste des travaux lui sera communiquée.

Adoptée à l'unanimité

11) Association ALYSSE – Demande de subvention au titre de la politique de la Ville

Madame le Maire invite le Conseil à accorder une subvention d'un montant de 1 287,50€ à l'association ALYSSE pour le programme Hub-Interasso 2019.

Adoptée à l'unanimité

12) Conseil Citoyen Renaissance – Demande de subventions

Dans le cadre de la Politique de la Ville, Madame le Maire invite le Conseil à accorder une subvention d'un montant de 3 330 € au Conseil Citoyen – La Renaissance – pour 2 projets intitulés « Fête et Faites » et « Bouge avec le quartier Renaissance ».

Madame le Maire souhaite rendre hommage et féliciter les personnes qui participent activement à ces fêtes du Conseil Citoyen.

Monsieur DELBARRE fait remarquer que les fêtes précédentes représentaient un coût inférieur à ces projets. Madame le Maire précise que dans le cadre de la politique de la ville, les budgets sont plus importants mais la participation communale représente un coût raisonnable (environ 25%).

Adoptée à l'unanimité

13) Square de la résidence Quinty – Demandes de subventions

Monsieur VERDOUCQ invite le Conseil à valider le plan de financement.

Monsieur MOREL affirme que pour un coût de 400 000€, on aurait pu imaginer un autre projet comme « un jardin partagé » ? Madame LEFEBVRE précise que ce site n'est pas adapté à un jardin partagé et que les riverains de la résidence Quinty ont déjà un jardin.

Adoptée à la Majorité

3 abstentions (Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

14) Collège Albert Debeyre – Demande de subvention

Monsieur MOULIN invite le Conseil à voter une subvention de 1 000 € à la demande du Collège Albert Debeyre pour l'organisation d'un voyage scolaire en Espagne en mars 2019.

Adoptée à l'unanimité

15) Collège George Sand – Signature d'une convention d'utilisation des équipements sportifs

Monsieur MOULIN invite le Conseil à fixer la participation pour l'occupation des équipements sportifs à 1 220 € par an.

Adoptée à l'unanimité

16) Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV) – Avis

Madame LEFEBVRE invite le Conseil Municipal à émettre un avis favorable au

Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGV).

*Adoptée à la Majorité sous réserve de 10 habitats adaptés au lieu de 20 habitats prévus
3 abstentions (Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)*

17) CABBALR – Modification statutaire – Compétence facultative « gestion des eaux pluviales urbaines »

Madame LEFEBVRE invite le Conseil à approuver les modifications statutaires de la Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois-Lys Romane.

Adoptée à l'unanimité

18) Contrat Enfance Jeunesse entre la ville de Beuvry, la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole

Madame GIBON expose au Conseil Municipal qu'un contrat tripartite a été signé entre la Caisse d'Allocation Familiale, la Mutualité Sociale Agricole et la Commune pour une durée de 4 années du 1er janvier 2014 au 31 décembre 2017.

Monsieur DELBARRE souhaite avoir le bilan. Madame le Maire précise qu'un compte rendu des différentes actions sera présenté lors de la prochaine réunion « Vie Quotidienne ».

Adoptée à la Majorité

3 abstentions (Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

19) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances – Février 2019

Monsieur FIGENWALD informe le Conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 11 février au 22 février 2019 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra se faire à la semaine.

Adoptée à l'unanimité

20) Modalités tarifaires du Centre de Petites Vacances – Avril 2019

Monsieur FIGENWALD informe le Conseil qu'un centre de petites vacances est envisagé du 8 avril au 19 avril 2019 inclus pour les enfants de 6 à 15 ans. L'inscription pourra

se faire à la semaine.

Adoptée à l'unanimité

21) Modalité tarifaires et fonctionnement du Centre de Loisirs Été 2019

Monsieur FIGENWALD informe le Conseil qu'un centre de loisirs aura lieu en juillet et août 2019. Deux sessions sont programmées : du 8 au 26 juillet 2019 inclus et du 29 juillet au 16 août 2019 inclus pour les enfants de 4 à 16 ans inclus.

Adoptée à l'unanimité

22) Centre de Loisirs Été 2019 – Personnel

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à arrêter les effectifs du personnel des centres de loisirs d'été 2019.

Adoptée à l'unanimité

23) Médiathèque – Vente de documents exclus des collections

Madame GIBON invite le Conseil à autoriser le responsable de la médiathèque ou son adjoint à procéder comme en 2017 à la mise en œuvre de la politique de régulation des collections pour les documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la médiathèque.

Monsieur DELBARRE demande combien de documents sont exclus des collections par an ? Madame Monique GIBON précise que cela varie d'une année à l'autre.

Adoptée à l'unanimité

24) Médiathèque – Convention d'accès de la médiathèque de Beuvry aux services de la Médiathèque Départementale du Pas-de-Calais

Madame GIBON invite le Conseil à autoriser la signature de la convention de partenariat avec le Département du Pas-de-Calais afin d'avoir accès gratuitement aux services proposés par la Médiathèque Départementale.

Monsieur DELBARRE trouve que la somme de 35 000 euros consacré à l'achat de livres pour la médiathèque est trop importante et n'est pas prioritaire. Madame LEFEBVRE précise que la culture est essentielle dans une ville et que malgré l'investissement dans ce domaine, la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté depuis 2008. Elle précise que la médiathèque de Beuvry est citée en exemple.

Monsieur BAROUX s'associe aux propos de Madame Nadine LEFEBVRE.

Adoptée à l'unanimité

25) Médiathèque – Convention de partenariat entre le Département du Pas-de-Calais et la commune de Beuvry – Diffusion de la bibliothèque numérique Départementale

Madame GIBON invite le Conseil à émettre un avis favorable au renouvellement de la convention de partenariat avec le Département du Pas-de-Calais afin de favoriser et accompagner le développement des usages numériques.

Adoptée à l'unanimité

26) Médiathèque – Adhésion annuelle Droit de Cité

Monsieur GRUSON invite le Conseil à renouveler l'adhésion annuelle avec l'association Droit de Cité pour l'année 2019 pour un montant de 8 576,48€.

Monsieur MOREL demande si l'adhésion permet de faire une réelle économie ? Monsieur GRUSON précise que oui, l'adhésion à l'association permet d'obtenir une réduction d'environ 1/3 du coût d'une prestation.

Adoptée à l'unanimité

27) Cession de la parcelle section AD n°252 – Route Nationale

Madame LEVEUGLE demande au Conseil d'autoriser la vente d'une parcelle cadastrée section AD n°252 pour un montant de 25 000€ au profit du Département du Pas-de-Calais.

Adoptée à l'unanimité

28) Enfouissement des réseaux aériens – Signature d’une convention avec ORANGE

Monsieur VERDOUCQ demande au Conseil d’autoriser Madame le Maire à signer une convention avec ORANGE pour les travaux d’effacement de réseaux, rue Mozart.

Adoptée à l’unanimité

29) Programme Défense Incendie 2019 – Demande de subvention au titre de la DETR

Monsieur VERDOUCQ invite le Conseil à valider la nouvelle tranche de travaux 2019 prévue dans le cadre de la Défense Incendie et à solliciter une subvention DETR de 25% du montant HT.

Monsieur DELBARRE souhaite disposer du plan afin de l’étudier. Monsieur VERDOUCQ précise que les travaux ont été détaillés lors de la commission Travaux.

Adoptée à la Majorité

3 abstentions (Messieurs Guillaume DELBARRE, Charles DUMONT et Léonard MOREL)

30) Chapelle Sainte Rita / Procédure de bien présumé vacant – Enquête préalable

Madame LEVEUGLE invite le Conseil à autoriser le lancement de la procédure de bien présumé vacant et sans maître sur la parcelle cadastrée AX n° 148 sise la Chapelle Sainte Rita, rue Mélot.

Adoptée à l’unanimité

31) Ressources Humaines – Décès d’un agent en activité

Madame le Maire informe le Conseil que suite au décès de Monsieur Michel BIEN-COURT le 19 octobre 2018, il conviendrait de réclamer le traitement versé entre le lendemain du décès et le dernier jour du mois. Elle invite le Conseil à maintenir l’intégralité de ce traitement en raison de la modicité des sommes versées

Adoptée à l’unanimité

32) Ressources Humaines – Recrutement de vacataires

Madame le Maire invite le Conseil à autoriser le recrutement de 6 vacataires pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 dans le cadre de l'encadrement ponctuel des enfants inscrits en cantine et garderie.

Adoptée à l'unanimité

33) Ressources Humaines – Régime indemnitaire des fonctionnaires territoriaux – RIFSEEP

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à approuver le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel. Il se compose de deux parties :

- I.F.S.E. : Indemnités de fonctions, de sujétions et d'expertise
- C.I.A. : le complément indemnitaire annuel

Adoptée à l'unanimité

34) Ressources Humaines – Tableau des effectifs

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à accepter la modification du tableau des effectifs et notamment la création d'un poste de Technicien et la transformation d'un poste d'Adjoint Technique à 21h en un poste à 20h30.

Adoptée à l'unanimité

35) Club V.T.T. – Demande de subvention exceptionnelle

Monsieur FIGENWALD invite le Conseil à octroyer une subvention de 1 000€ au Club VTT pour l'organisation d'une course le 6 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité

Pour conclure, Madame le Maire donne les informations suivantes :

Lors de son allocution, Monsieur le Président de la République a souhaité que les maires reçoivent les demandes des citoyens pour s'en faire le relais.

Madame le Maire rappelle qu'elle n'a pas de commentaire à formuler sur les mesures énoncées.

Elle précise que les Adjoints et elle-même, reçoivent les Beuvrygeois lors des permanences hebdomadaires depuis 2008.

Un cahier de doléances sera disponible à l'accueil de la mairie ainsi qu'un formulaire en ligne sur le site de la ville pour que chaque citoyen puisse faire part de ses attentes ou revendications concernant la Politique Nationale. Celui-ci sera transmis aux services de l'Etat.

- Les colis de Noël sont prêts et seront livrés au plus tard le 24 décembre 2018.
- Les vœux de la Municipalité auront lieu le 18 janvier 2019 à 19h00

Monsieur Morel informe qu'il y a un dysfonctionnement des feux tricolores au carrefour de la rue Sadi Carnot et rue Delbecque. Monsieur VERDOUCQ précise que le dysfonctionnement a été signalé à la société EIFFAGE ENERGIE.

La séance est levée à 20h30